



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2020

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'ajouter une somme de 250 € aux 5 000 € prévus au budget primitif et de répartir ces sommes comme suit :

Amicale des Donneurs de Sang	50 €	Floralies départementales	60 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	50 €	Football club Fidelaire/Ferrière	1 400 €
Anciens Combattants du Fidelaire	250 €	Gymnastique Volontaire du Fidelaire	1 100 €
Association des Parents d'Elèves de Conches	80 €	L'ARPA	50 €
Centre Incendie et Secours de la Neuve-Lyre	100 €	Les Voix de la Risle	60 €
Club canin	150 €	Sauvegarde de l'Art Français	50 €
Club de la Gaieté du Fidelaire	250 €	Société de chasse du Fidelaire	160 €
Comice agricole de Conches	50 €	Soul of Freedom	290 €
Croix d'or	50 €	Tennis de table du Fidelaire	1 000 €
Entente amicale Union Colombophile	50 €		

DEVIS BORNE INCENDIE

Dans le cadre du plan de relance, une subvention a été accordée pour un projet de 7 hydrants. Il s'avère qu'une borne incendie prévue rue de Ste Marguerite ne peut être installée en raison d'un diamètre insuffisant de canalisation. Un poteau manque rue Mare La Ville et malgré un léger surcoût +790 €, dû à une traversée de route, le devis de la société VEOLIA d'un montant de 3 583.08 € pour cet équipement est accepté.

DEVIS FENETRES BOULANGERIE

Des fenêtres ont déjà été changées mais des fuites sont apparues récemment dans d'autres pièces où le placo-plâtre a été refait. Il est donc urgent de remplacer 2 fenêtres. Les travaux sont confiés à l'entreprise COMBE dont le montant s'élève à 2 319 € ht avec des volets roulants solaires.

DEVIS ENDUIT EXTERIEUR EXTENSION SALLE DE SPORT

L'extension de la salle de sport, réalisé par l'agent communal Mickaël DUBOURG est terminée. Il lui reste à faire les joints des briquettes extérieures. Pour l'enduit, la société LEBORGNE a été sollicitée et son devis de 925 € ht pour 37 m² est accepté.

RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE

Les propositions du SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) pour un renforcement du réseau à partir du Lotissement des Buissonnets jusqu'à la rue des Ratours via la rue de Ste Marguerite n'est pas acceptée. En souterrain, le projet s'élève à presque 100 000 € à charge de la commune et en aérien à plus de 20 000 €. Pour le moment, aucun foyer ne se plaint de coupure ou de micro-coupure. Si tel était le cas à l'avenir, la question sera revue.

OUVERTURE DE L'EPICERIE

Depuis le 12 octobre, Madame Murielle DESCHAMPS a repris le commerce d'épicerie. Le conseil est heureux de voir ce commerce vivre de nouveau et souhaite le voir prospérer. Des flyers vont être distribués dans les boîtes aux lettres pour avertir la population de cette ouverture.

QUESTIONS DIVERSES

Radars pédagogiques et rambardes à Sainte-Anne : une convention est signée avec le Département afin de pouvoir installer ces équipements le long de la route départementale 830 dans la traversée du hameau de Ste Anne

Voirie communale : M. Le Maire a réalisé un état des lieux avec M. Rongrais, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la voirie. Ainsi, la nature des travaux et leur degré d'urgence ont pu être établis.

Marché de Noël : un accord de principe à l'instant T est donné pour la tenue du marché de Noël sous réserve que la Préfecture l'autorise.

Fait au Fidelaire, le 22 octobre 2020

